

Association CPAL
Maison Hordago – Col de Lizarrieta
64 310 SARE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 Novembre 2020

Le 16 Novembre 2020 à 18 heures 20, à la Maison Horndago sur le col de Lizarrieta à Sare, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

12 membres de l'association étaient présents :

- Aurélien ANDRE, président.
- Etienne ROGEAU, trésorier.
- Adrien DE MONTAUDOUIN, vice-président, préside la séance.
- Philippe DESCOLLONGE, adhérent.
- Félix THEVENET, adhérent.
- Sara LE MARCHAND, adhérente, exerce les fonctions de secrétaire de séance.
- Nicolas BLANC, adhérent.
- Xavier DE MONTAUDOUIN, adhérent.
- Fabien DELORME, adhérent.
- Éric GANNIER, adhérent.
- Aurélia PUERTA, adhérente.
- Guillaume HAYART, adhérent.

La liste ci-dessus est certifiée exacte par le président de séance et le secrétaire de séance. Le président de séance rappelle que conformément aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- 1) Examen des comptes annuels pour l'exercice en cours et approbation de ses comptes.
- 2) Bilan de la saison 2019 :
 - Le spot :
 - Suivi des oiseaux migrateurs (diurne et écoute nocturne)
 - Animation
 - Soutien bénévole
 - Communication
 - Site internet
 - Projets non concrétisés :
 - Analyses pédologiques
 - Interventions auprès des écoles
 - Réalisation d'un panneau d'animation
 - Projet Pigeons colomains (Pose de balise ?)
 - Suivi oiseaux ramassés/non ramassés & actions anti-braconnage
- 3) Perspectives :
 - Rentrées financières envisagées (demandes de subventions, dons, prestations, ventes...)

- Investissements à prévoir (matériel optique, matériel pédagogique, Poster des espèces du spot, logement, salarié...)
- Communication (Sud-Ouest, La semaine du pays Basque, autre médias ...)
- Election d'administrateurs

1. Examen des comptes annuels pour l'exercice en cours

Le président de la séance donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice en cours. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges, le résultat de l'exercice en cours, la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées pour la réalisation des objectifs de l'association. Il donne toutes les informations et les explications requises.

Ces comptes sont présentés ci-après :

Ressources		Dépenses		Résultat
Dons sur le col	1 674,66	Nourriture	2471,48	
Dons par internet	226	Remboursement de frais	140	
Total dons	1900,66	Achat de matériel pour l'animation	437	
Adhésions sur le col	828,2	Achat de 50 Pigeons colombins	1000	
Adhésions par internet	318,7	Assurance	59,52	
Total adhésions	1146,9	Hébergement du site internet	100	
Participation nourriture bénévole	840			
Somme des ressources	3 887,56	Somme des dépenses	4208	- 320,44
Report de l'exercice précédent	1386,06			1 065,62

Le total des dons a diminué des 19 % par rapport à l'année précédente mais le total des ressources liées aux adhésions a augmenté de 54 %. La somme des ressources a augmenté de 13 % et la somme des dépenses de 36 %.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels, la résolution approuvant lesdits comptes est mise aux voix.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

2. Bilan de la saison 2019

Le vice-président, avec les membres ayant pris part au suivi de la migration lors de la saison en cours, en présente un bilan point par point et anime les débats concernant les enseignements à en tirer et les décisions qui doivent être prises à leur sujet pour la saison prochaine.

→ Le spot

- Suivi des oiseaux migrateurs (diurnes et écoutes nocturnes) :

Les 3 mois de suivi des oiseaux migrateurs diurnes ont été assurés et ont permis de comptabiliser plus de 700000 oiseaux de plus de 80 espèces différentes.

Un audiomoth prêté par Frédéric CAZABAN a été mis en place sur le col de Lizarrieta à partir du 15 août afin d'enregistrer les cris des oiseaux nocturnes passant par le col de nuit. Cet enregistreur a été perdu lors de la tempête du 21 octobre 2020. Les données du 15 août au 10 octobre vont pouvoir être analysées.

Les premiers enregistrements analysés n'ont pas donné les résultats attendus. Très peu d'oiseaux ont été captés.

Il serait envisageable de changer de place l'enregistreur afin de trouver un emplacement permettant de capter le plus de cris possibles.

- Animation :

Tous les visiteurs sont comptabilisés dès lors qu'ils portent un intérêt aux panneaux explicatifs ou qu'ils posent des questions aux bénévoles. Au total, 6 581 visiteurs ont été comptabilisés au cours de la saison.

Des balades commentées portant principalement sur la migration, le fonctionnement du spot et sur le contexte du suivi ont été mis en place pour la première fois cette année. Ces balades étaient proposées tous les samedis sur réservation et à prix libre. 20 personnes, majoritairement domiciliées au Pays Basque, ont participé sur 5 samedis différents. En général chaque personne dépose 10 euros de dons suite à une sortie.

Pour réaliser plus de balades il serait favorable de poser les affiches plus tôt dans la saison (août) et communiquer auprès des offices de tourisme, par la radio et/ou un journal et par le site internet. Il faut tout de même garder en tête la possibilité de ne pas faire de balade lorsque l'effectif de bénévoles est trop faible pour assurer le suivi en même temps.

Pour les animations sur le col et les balades, il serait intéressant de réaliser des supports d'animation.

En parallèle, une conférence animée par Adrien DE MONTAUDOUIN a eu lieu le 16 octobre à Sare. Environ 35 personnes y ont participé. Il serait intéressant de proposer cette même conférence dans des villes différentes ou de repropose une autre conférence dans la même ville au cours de la saison 2021. Il n'est pas envisageable de proposer plus d'une conférence par an.

- Soutien bénévole :

Sur la saison, 67 bénévoles ont participé au suivi, ce qui correspond à environ 600 jours bénévoles soit 6 journées bénévoles par jour en moyenne et une augmentation de 200 jours bénévole par rapport à l'année dernière. La mise d'une annonce de bénévolat sur Réseau tee a permis une nette augmentation du nombre de bénévoles sur spot.

En plus des bénévoles sur spot, le soutien bénévole s'est traduit par le prêt de matériel, l'aide à la distribution d'affiches etc. une longue vue a notamment été mise à disposition par Alice TRIBOT, adhérente.

- Communication :

Au cours de la saison, un article sur l'association a été réalisé dans le Sud-Ouest et dans la semaine du Pays Basque. Un autre article transmettant les chiffres les plus importants de la saison apparaîtra aussi dans le Sud-Ouest à la suite de la saison.

Le contact avec le journaliste du Sud-Ouest nous permettra de transmettre nos chiffres tous les mois dans le journal pour les saisons futures.

→ **Site internet**

Un site internet de C-PAL a été mis en place au cours de cette saison. Il faudrait mettre en avant ce site en affichant l'adresse sur les panneaux d'animation, les affiches, les bulletins d'adhésion etc.

→ **Les projets non concrétisés**

- Analyses en plomb du sol :

Une analyse de la teneur en plomb dans le sol avait été un projet envisagé en 2019. Des contacts envers un laboratoire ainsi que d'un professeur de la licence professionnelle d'Anglet ont été établis. Ce projet reste à l'ordre du jour pour l'année prochaine avec l'aide des contacts de Nicolas BLANC et de Xavier DE MONTAUDOIN.

Un des objectifs pour la prochaine saison serait de trouver un protocole fiable d'échantillonnage (Nombre d'échantillons, espacement, répartition etc.). Il faudrait pour cela rédiger un résumé du contexte ainsi qu'une problématique précise afin de les transmettre aux contacts pouvant nous aider.

- Interventions dans les écoles :

Le temps n'a pas été suffisant pour les bénévoles pour établir un lien entre l'association et des écoles locales. L'intervention auprès des écoles reste un objectif pour les années à venir. Les formations BTS GPN de Saint Pée, la Licence pro d'Anglet ou même les écoles primaires des alentours ont été évoqués pour ce projet.

Pour réaliser ce point il serait préférable qu'une personne soit chargée quasiment exclusivement de l'animation.

- Réalisation d'un panneau d'animation :

Un projet de création d'un panneau décrivant l'association et incluant la boîte à dons a été mis en place. Ce projet n'a pas encore abouti. Il serait nécessaire de reprendre contact avec Kelig GOURVENNEC afin d'en connaître l'avancement.

→ **Projet colombin**

L'année dernière, 50 pigeons colompins ont pu être bagués et relâchés avec succès. Cette année c'est 100 oiseaux qui ont repris leur route après être passés par les mains expertes de Michel LECONTE, bagueur au CRBPO. Le baguage de ces 100 oiseaux s'est effectué sur trois grosses journées et a nécessité 1 000 euros pour leur rachat auprès des filets d'Etalar. Ce programme correspond au bagage du quart des colompins attrapés par ces pantières cette année. Le président rappelle que l'objectif de ce projet est avant tout de relâcher un maximum de colompins attrapés par les filets d'Etalar.

Michel a été assisté par Sara LE MARCHAND et Sigrid RIFARD, deux bénévoles de l'association. Chaque oiseau relâché a été capturé la journée même afin de ne pas garder d'oiseau dans un carton toute une nuit.

Pour l'année prochaine deux solutions sont possibles en gardant le même budget : soit garder le même nombre d'oiseaux bagués, soit de poser une balise et ne plus ou presque plus baguer. Le président rappelle la genèse de ce projet, dont l'objectif prioritaire était de relâcher un maximum de pigeons colombins. Le CA devra trancher cette question et évaluer la possibilité d'un financement extérieur pour le développement de ce projet sans mettre à mal les finances de l'association.

L'association a comme projet, pour les années à venir, de faire baisser le prix de chaque oiseau de 10 à environ 8 euros.

→ **Suivi des oiseaux ramassés / non ramassés et actions anti-braconnage**

En 2019, 1 155 oiseaux tirés par les trois postes suivis ont été comptabilisés. Parmi ces oiseaux 71 % ont été ramassables et 29 % non ramassables. Cette année 638 oiseaux tués ont été comptabilisés pour 77 % ramassables et 23 % non ramassables. La majorité de ces oiseaux étaient des grives pour 73,4 % des oiseaux tirés, suivies par les étourneaux avec 14 %, puis des pigeons ramiers avec 6,1 %.

Des tirs sur des Corneilles noires, des Alouettes et un Faucon émerillon ont été observés.

Suite à un tir sur une Alouette des champs, qui est une espèce protégée en Espagne, un groupe de touristes en a récupéré une encore vivante dans une poubelle du poste 21. L'oiseau blessé à l'aile nous a été rapporté, suite à quoi, les bénévoles ont appelé la Policia Foral pour porter plainte. Le lendemain, les autorités ne sont pas venues comme prévu sur le col. Les bénévoles ont alors amené l'oiseau au bureau de la Guardia Civil. Un dossier est alors ouvert auprès des deux autorités compétentes citées.

Il faudrait contacter Olivier MAIGRE et/ou un juriste afin de connaître les procédures exactes à appliquer dans un contexte comme celui-ci dans le futur.

3. Perspectives

- Rentrées financières envisagées :

Des demandes de subventions ont été faites auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Il serait intéressant de demander des subventions à la fondation Weber. Cette fondation est celle qui a racheté le col de l'Escrinet au début du suivi de migration pour ce site.

Aucune vente sur spot n'est envisagée.

Il serait possible de faire des balades sur prestation comme il a été suggéré par des groupes du CPIE. Pour cela, il faut récupérer un numéro de SIRET (à demander dans les prochains jours)

- Investissement à prévoir :

Pour la saison 2020, deux paires de jumelles Kite ont été investies. Cet achat s'est avéré utile pour quelques nouveaux bénévoles n'étant pas équipés de manière adéquate au suivi, mais aussi à au moins deux permanents qui ont cassés leur paire de jumelles ou aillant une paire de jumelles trop vieilles.

Il serait intéressant d'investir sur une autre paire de jumelles et/ou une longue vue pour l'année à venir.

Suite à la tempête Barbara, l'association a compté la perte de la tente de l'armée prêtée par la LPO et permettant un lieu de vie commune au spoteur sur le campement. Pour la saison prochaine il faudra soit terrasser le champ du campement afin de mettre une nouvelle tente de manière sécurisée dans le cas d'une nouvelle tempête, ou trouver un autre emplacement du camp.

Pour l'année prochaine, un nouveau poster sur les espèces phare du spot est à prévoir.

4. Election d'administrateurs

Cette année aucun membre du CA n'est démissionnaire. Suite à leurs deux ans de mandat, Aurélien ANDRE, président et Adrien DE MONTAUDOUIN, vice-président soumettent leur mandat au vote. Suivant les statuts de l'association, un autre administrateur est tiré au sort pour soumettre son mandat au vote. Il s'agit de Félix THEVENET. Ils se représentent tous immédiatement pour un nouveau mandat. Deux adhérents se présentent également au conseil d'administration. Il s'agit de Sara LE MARCHAND et de Guillaume HAYARD. Cinq personnes sont donc candidates à l'élection des administrateurs : Aurélien ANDRE, Adrien DE MONTAUDOUIN, Félix THEVENET, Sara LE MARCHAND et de Guillaume HAYARD. Leur élection est soumise chacune au vote de l'assemblée, tous sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration est alors composé de :

- Aurélien ANDRE
- Etienne ROGEAU
- Adrien DE MONTAUDOUIN
- Philippe DESCOLLONGE
- Félix THEVENET
- Sara LE MARCHAND
- Fabien DELORME
- Guillaume HAYART, adhérent.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h15.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président, Aurélien ANDRE :
MARCHAND :

Le secrétaire de séance, Sara LE